

GUIDE RSE

MARCHÉS DES LOGICIELS & SERVICES

///// OBJECTIF

L'objet de cet ouvrage est de sensibiliser nos entreprises et managers à l'action sociale, sociétale et environnementale des entreprises : la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) joue un rôle croissant aux côtés d'autres acteurs, également parties prenantes au développement durable de nos sociétés.. Si nos clients et le public se chargent de nous rappeler nos responsabilités, qu'elle soit de nature sociale, sociétale ou environnementale, la RSE ne constitue pas une contrainte pour nos entreprises : elle contribue à renforcer la cohérence de nos activités, notre culture, notre mission et nos compétences. La performance économique de nos entreprises ne peut que s'accompagner d'une attention particulière portée au bien-être des personnes.

Quelle est la Responsabilité sociale de notre industrie ? Pourquoi le développement durable est un levier de croissance? Comment agir ?

Voici quelques points de repères pour répondre à ces questions.

///// EN RÉSUMÉ

Le développement durable est une problématique sociétale de fond qui représente de formidables opportunités pour les acteurs des Logiciels & Services informatiques. Elle leur donne l'opportunité de s'engager dans une démarche de progrès et d'accompagner les entreprises et les acteurs publics en ce sens. Elle constitue un levier de croissance économique tout en leur permettant de jouer un rôle actif dans la protection de la planète et dans le maintien et le progrès des équilibres sociaux et sociétaux.

Face à l'engouement et à la communication foisonnante que suscitent les thèmes du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), en réponse à la demande croissante des consommateurs, et de nos clients, ce document se propose de faire le point sur les enjeux, mais aussi les opportunités, qui se posent à l'industrie Logiciels & Services informatiques, et de proposer des exemples de bonnes pratiques.

Il vise à aider nos entreprises à

- clarifier et positionner les phénomènes du développement durable et de la RSE par rapport à leur activité,
- disposer d'éléments pour élaborer une stratégie RSE et répondre à la demande des clients.

Syntec informatique : Chambre Professionnelle des Sociétés de Conseil et de services informatiques, des Éditeurs de Logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies, Syntec informatique représente plus de 870 groupes et sociétés membres, soit près de 80% du chiffre d'affaires et des effectifs de la profession (300 000 collaborateurs, plus de 40 Milliards d'euros de chiffre d'affaires).

Présidé depuis juin 2003 par Jean Mounet, Syntec informatique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. Syntec informatique, observateur et analyste privilégié du secteur des Logiciels & Services, informe l'ensemble de l'écosystème des TIC des chiffres et tendances de la profession et représente le secteur auprès de différents organismes et des pouvoirs publics.

www.syntec-informatique.fr

////// SOMMAIRE

// 1_DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE : POINTS DE REPÈRES

- 1.1_Le point sur un phénomène très commenté et quelques idées reçues p 3
- 1.2_Les concepts et leur mise en pratique p 3

// 2_SECTEUR LOGICIEL & SERVICES ET RSE, QUELS ENJEUX ET OPPORTUNITÉS ?

- 2.1_Répondre à nos clients et améliorer sa position concurrentielle p 3
- 2.2_Attirer et fidéliser des talents p 3
- 2.3_Les TIC au service de l'environnement p 3
- 2.4_Agir sur des enjeux sociétaux clés p 3
- 2.5_Profiter d'un levier d'économies et de performance globale p 3

// 3_LES CHAMPS D'ACTION POSSIBLES AU SEIN DE VOS ENTREPRISES

- 3.1_Gouvernance et management de la RSE p 3
- 3.2_Performance environnementale p 3
- 3.3_Gestion des ressources humaines, relation sociales p 3
- 3.4_Performance sociétale ou engagement citoyen p 3
- 3.5_Relations clients / Fournisseurs p 3

// 4_PISTES ET OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

// 1_DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE : POINTS DE REPÈRES

1.1_LE POINT SUR UN PHÉNOMÈNE TRÈS COMMENTÉ ET QUELQUES IDÉES REÇUES

Des pratiques familières...

Contrairement aux apparences, l'appréhension des concepts de Développement Durable et de RSE n'implique pas une révolution dans vos entreprises. Si vous êtes attachés à soigner vos relations commerciales, vos clients, vos partenaires et vos collaborateurs, que vous appliquez des principes éthiques dans le management de votre activité et de vos affaires, alors la démarche « socialement responsable » qui est au cœur de la RSE vous connaissez et pratiquez déjà... Aujourd'hui, c'est un atout et un facteur de différenciation que de le démontrer. C'est aussi une source de bénéfices concrets que d'aller encore plus loin.

Une mode... durable

Le développement durable est certes très à la mode et suscite parfois des interrogations et du scepticisme lorsque certains discours déçoivent et apparaissent en décalage avec la réalité. Certaines contradictions ne justifient pas pour autant d'en rester là.

Ce phénomène de fond touche tous les pans de la société et concerne en particulier les entreprises qui en sont des acteurs majeurs. Il s'invite concrètement dans leur quotidien en jouant un rôle croissant pour tous ceux qui côtoient et interagissent avec ces organisations. A titre d'exemple, les directions des achats de nos clients challengent leurs fournisseurs sur leurs pratiques dans ce domaine : les appels d'offre font de plus en plus référence aux questions liées à l'environnement et à la responsabilité d'entreprise (voir point II-1). La Commission Européenne édicte de plus en plus de directives sur les aspects environnementaux (dans le cadre des appels d'offre, guide des achats verts...). Les jeunes diplômés commencent aussi à interroger les recruteurs sur leurs initiatives en développement durable. Des enjeux business sont donc posés.

Un outil en cohérence avec vos activités et vos objectifs

Loin d'être un simple argument du politiquement correct, la responsabilité sociale de l'entreprise – déclinaison du Développement Durable en entreprise (voir point suivant) - est par ailleurs un outil de management fédérateur au service de la politique et de la cohésion d'entreprise. C'est également un levier de performance économique car elle contribue à renforcer la cohérence de nos activités, de notre culture, de nos mission et compétences.

... à votre portée dans votre quotidien

S'impliquer dans le développement durable et déployer une politique RSE ne nécessite pas d'entreprendre des changements radicaux. Elle s'inscrit dans un processus progressif que l'on peut décrire comme « un chemin d'apprentissage et d'amélioration continue ». Et ce chemin se dessine via un plan de management classique, en partant de son métier, de ses objectifs et de ses priorités.

1.2_ LES CONCEPTS...ET LEUR MISE EN PRATIQUE

Le Développement Durable est né de constats alarmants sur les risques environnementaux qui menacent la planète, ce qui explique qu'on le résume parfois à des enjeux écologiques. Mais son champ est plus vaste. L'esprit du développement durable est lisible dans sa définition : *« un développement qui permette aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans remettre en cause la capacité des générations futures à satisfaire les leurs »* (Rapport Brundtland). Cette proposition se décline dans les champs environnemental, économique et social. **Elle concerne tous les acteurs de la société auxquels elle demande d'agir en considérant les conséquences de leurs actes pour les générations actuelles et futures.**

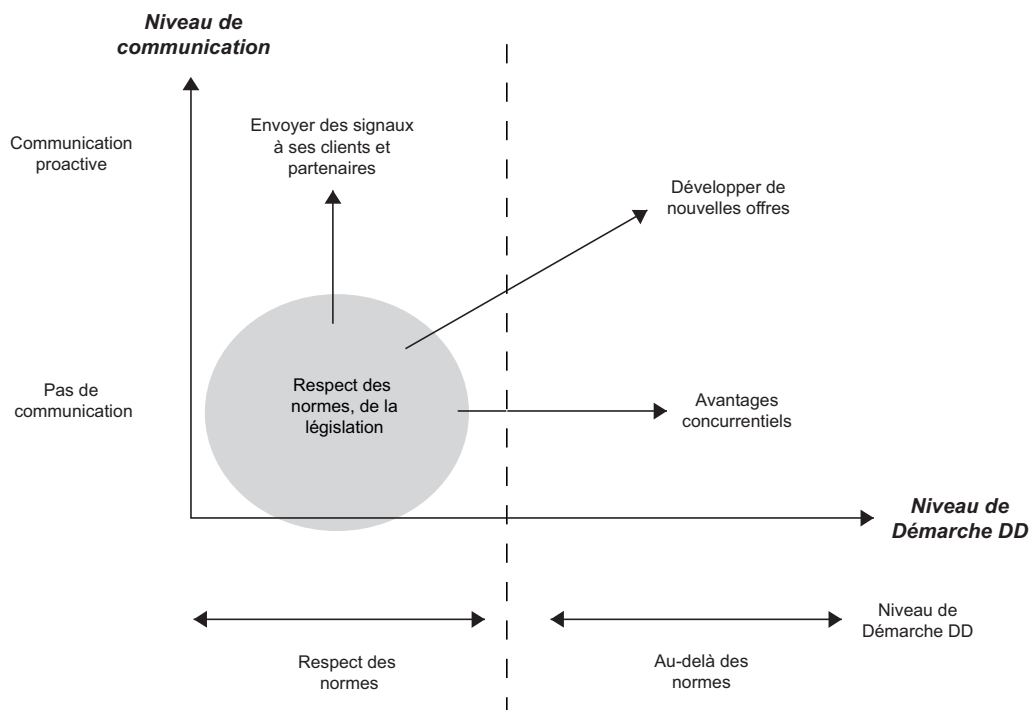
La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est la contribution des entreprises au développement durable. Concrètement, elle se déploie dans le cadre d'une politique, démarche ou **stratégie RSE**, démarches également couramment appelées « politiques développement durable ou d'engagement citoyen/sociétal ».

Elles signifient essentiellement que les entreprises, de leur propre initiative, contribuent à améliorer la société et à protéger l'environnement, en liaison avec les « parties prenantes » (partenaires économiques et sociaux de l'entreprise directs et indirects: actionnaires, clients, collaborateurs, fournisseurs, organisations et populations du territoire d'implantation, etc.).

En pratique, c'est un projet

- **d'intégration volontaire** par les entreprises d'une ou plusieurs dimensions de la RSE dans leur stratégie,
- **avec plusieurs niveaux d'engagements possibles**, qui prennent la forme de formalisation de certaines pratiques, de recommandations, de normes volontaires et/ou imposées à divers degrés dans certaines législations nationales et/ou par les clients, d'actions particulières déroulées dans les domaines environnemental et/ou social,
- **propre à la stratégie de chaque société et à ses moyens**. En sachant qu'il y a un minimum requis relatif au respect de certaines normes et législations, chaque entreprise s'approprie ensuite le phénomène en partant de ses priorités métiers et des ses objectifs. Souhaite-t-elle en faire un facteur d'évolution de son offre, un facteur de différenciation marché (remporter les appels d'offre), un levier de communication... ?
- **d'entreprise qui nécessite un engagement visible de la direction générale et n'implique pas de réinventer la roue**. Si l'impact environnemental est parfois une dimension nouvelle à intégrer dans son management, la dimension sociale est quant à elle inhérente – dans les volets gestion et développement des ressources humaines en particulier- aux stratégies de nos entreprises. Identifier et formaliser ses pratiques est un point d'appui pour déclencher et déployer une démarche RSE. (Voir en annexe – Fiche Méthodologique Source MEDEF Développement Durable et PME).

Le schéma ci-dessous décrit le processus qui permet d'intégrer le Développement Durable dans la stratégie de l'entreprise pour communiquer vers son écosystème, mettre en place des avantages concurrentiels voire développer de nouvelles offres à destination de ses clients.



Les trois champs de la RSE :

- **Environnemental** : désigne la compatibilité entre l'activité de l'entreprise et le maintien des écosystèmes environnants. Cet axe inclut l'analyse des impacts de l'activité de l'entreprise et de ses produits en termes de consommation de ressources naturelles, de production de déchets, d'émissions polluantes...,
- **Social (inclut la dimension sociétale)** : concerne la portée sociale de l'activité de l'entreprise pour ses collaborateurs (conditions de travail, développement des compétences...), ses fournisseurs, ses clients (qualité des relations, sécurité et impact des produits, etc), les communautés locales (nuisances, respect des cultures, développement local des populations) et la société en général,
- **Economique** : concerne la capacité de l'entreprise à stimuler sa performance financière classique dans le respect de principes éthiques et sa contribution au développement économique de sa zone d'implantation et à celui de ses « parties prenantes » (respect des principes de saine concurrence, absence de corruption, d'entente, de position dominante, etc).

// 2_SECTEUR LOGICIELS & SERVICES INFORMATIQUES ET RSE : QUELS ENJEUX ET OPPORTUNITÉS ?

POURQUOI SOMMES-NOUS CONCERNÉS PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

La fourniture de logiciels et de services dématérialisés a certes peu d'impact environnemental direct par rapport à certaines industries lourdes comme les industries chimiques, textiles, papetières, etc. Nous sommes toutefois concernés par le développement durable, y compris par son volet environnement.

Comme toute entreprise, nous consommons des ressources naturelles et produisons des déchets. Nous avons une « empreinte carbone ». Les TIC et notre secteur ont par ailleurs un rôle majeur à jouer en matière de protection de la planète (voir point 3).

Nous sommes également concernés en tout premier lieu par le volet social de la RSE. Placer l'homme et le social au cœur de sa stratégie constitue en effet l'une des valeurs clés de notre secteur, ce qu'une démarche RSE permet de renforcer.

Plus généralement, une démarche RSE a du sens car elle permet de traiter des questions sociales et environnementales cruciales tout en nourrissant la performance économique de nos entreprises. Elle répond à des préoccupations stratégiques pour notre secteur :

- accompagner la demande du marché et améliorer sa position concurrentielle,
- explorer de nouveaux segments de croissance,
- attirer, mobiliser et fidéliser des talents.

2.1_ACCOMPAGNER NOS CLIENTS, AMÉLIORER SA POSITION CONCURRENTIELLE

Les entreprises clientes déploient des politiques de développement durable. Elles demandent à leurs fournisseurs un engagement similaire, notamment dans le cadre de politiques d'achats « socialement responsable ». C'est une opportunité d'améliorer sa position concurrentielle en démontrant sa valeur ajoutée « RSE ». Certains de nos adhérents ont été invités à présenter leurs initiatives en matière de RSE oralement à leurs clients. *" Cette demande nous a donné l'occasion de mieux connaître notre interlocuteur et d'établir un lien positif avec lui. Elle facilite le travail de nos responsables commerciaux "*, explique l'un de ces adhérents.

... **gagner des marchés dans le cadre d'appels d'offre et de la commande publique.**

Aujourd'hui, il est fréquent que les grandes entreprises clientes joignent à leurs procédures de référencement ou à leurs appels d'offres des questionnaires détaillés en développement durable pour leurs prestataires avec demande de pièces justificatives (charte, explication de politiques, contrats d'engagement avec tel comité ou association, etc). Certains attendent aussi que leurs fournisseurs présentent leur rapport développement durable. C'est un atout de répondre à cette demande, même s'il n'y a pas de réponse unique à ce jour sur le poids des engagements RSE dans les critères de choix d'un prestataire. Chaque entreprise a son niveau d'exigence propre. Mais la tendance est plutôt au renforcement de cette tendance. A titre d'exemple, après le Grenelle de l'environnement qui a mis en évidence l'importance des achats « verts », le Grenelle de l'insertion (*) travaille en ce moment pour favoriser les achats ayant un impact positif sur l'insertion dans la commande publique. Si ce travail aboutit, il serait de nature à favoriser le choix de fournisseurs qui sont impliqués dans des actions en faveur de l'insertion professionnelle.

(*) forums de réflexion et d'actions en faveur de l'insertion. www.grenelle-insertion.fr

2.2_SÉDUIRE LES TALENTS

Les compétences se font rares aujourd'hui ? Les collaborateurs se laissent parfois séduire par les sirènes de la concurrence ?

Le recrutement et la fidélisation des collaborateurs sont des éléments hautement stratégiques pour notre industrie. En contribuant à placer l'homme et ses intérêts au cœur de l'organisation, la RSE est l'un des leviers pour répondre à ces enjeux cruciaux. Elle englobe des mesures de nature à attirer les candidats et à favoriser leur épanouissement professionnel dans l'entreprise. Nos entreprises investissent déjà largement ce champ. Il est toutefois bénéfique de poursuivre dans cette voie d'amélioration de ses performances sociales. C'est un enjeu de croissance et de développement pour une industrie dont le principal capital est humain. C'est un facteur de baisse des coûts liés au turn-over et à l'investissement en formation pour des salariés qui partent à la concurrence.

Attirer....

Les jeunes talents sont particulièrement séduits par les valeurs portées par le développement durable. Ils ont une longueur d'avance sur ces sujets puisqu'ils les pratiquent de plus en plus dans leur cursus scolaire : les établissements de formation - et ce dès le niveau primaire- inscrivent petit à petit les thèmes de la RSE dans leurs enseignements et adoptent la « green attitude ». Comment dès lors attirer des jeunes qui ne trouveront pas ces mêmes bonnes pratiques, des pistes de réflexions et des actions sur ces thèmes chez leurs recruteurs ? Ils sont aussi attachés à apprendre en permanence et à réussir un équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle. Ils seront séduits par des entreprises qui favorisent la prise en compte de ces aspirations.

...et fidéliser

Cette proposition est aussi valable pour attirer des profils plus expérimentés, pour mobiliser et fidéliser ses salariés. Les actions « développement durable » peuvent être des facteurs de motivation et de cohésion interne en réunissant les collaborateurs – quel que soit leur métier ou leur niveau hiérarchique- autour de valeurs partagées. Ils contribuent à développer un sentiment d'appartenance et de fierté vis à vis de l'entreprise. Ils offrent des opportunités pour progresser sur le plan personnel et professionnel, en permettant d'investir de nouveaux champs humains et de connaissance.

Dans la bataille des talents, porter les messages écologiques, sociaux et sociétaux, placer l'homme au cœur de son organisation et mettre en œuvre des actions concrètes en ce sens, est un facteur qui aura un poids croissant dans les critères de choix d'entreprise par les collaborateurs.

2.3_ LES TIC AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

La responsabilité écologique des constructeurs informatiques est souvent au cœur du discours sur le Green IT, comme l'illustre le dernier Cebit (grand messe annuelle du monde IT qui s'est déroulée à Hanovre en mars 2008). L'association Greenpeace y a évalué le caractère vert de matériels informatiques, PDA, serveurs, téléphones portables, stations de travail, consoles de jeux vidéos, selon quatre critères : l'utilisation de produits toxiques, l'optimisation énergétique, la capacité de recyclage et le marketing dispensé par la société autour de sa politique verte...

Le secteur Logiciels & Services a lui aussi un formidable rôle à jouer en matière d'écologie. Là encore la démarche RSE trouve tout son sens en combinant protection de la planète et alimentation de la performance économique de nos entreprises. Ce rôle se décline à plusieurs niveaux que les acteurs du Logiciels & Services adopteront en fonction de leur stratégie respective.

- **Réduction de son empreinte écologique.**

Cette préoccupation concerne chaque société et l'impact de son activité sur les ressources naturelles (voir deuxième partie – point 2). Elle est particulièrement prégnante pour les sociétés détentrices de centres de données (data-centers) reconnus comme très consommateurs d'énergie. Il est aussi possible de proposer une offre logicielle plus « verte ».

Quelles que soient les actions initiées, la recherche de la maîtrise des coûts environnementaux est une responsabilité et un levier de maîtrise globale des coûts.

- **Déploiement des technologies vertes**

Notre secteur a un rôle moteur à jouer dans la protection de la planète en favorisant l'adoption par les entreprises, les administrations et les collectivités des technologies qui réduiront l'impact de toute activité sur l'environnement, en permettant :

- les économies d'énergie, en permettant de mieux piloter les consommations des habitations individuelles, des entreprises ou des villes,
- l'optimisation des transports (s'assurer que les camions roulent à pleine charge...limitation des déplacements),
- les processus numériques de création industrielle (usines numériques) permettant de simuler les étapes de la création d'un produit sans passer par les étapes physiques,
- les simulations climatiques,
- la dématérialisation des données et le « zéro papier » etc.

La commission européenne soutient d'ailleurs notre industrie en ce sens (voir encadré ci-dessous).

- **Accompagnement des Directions des systèmes d'information** pour une informatique plus « verte ».

- **Vers des Eco-technologies (ou « Clean-Tech »)**

Les nouvelles technologies appliquées au développement durable (énergies renouvelables, biocarburants, nouveaux matériaux isolants et moins polluants...) commencent à fleurir dans la Silicon Valley. Elles semblent promises à un bel avenir en France et en Europe. Le monde des Cleantech, jusque là plutôt ignoré par les investisseurs, est maintenant au centre de leur stratégie. En 2007, plus de 3 Milliards de \$ ont été investis dans des start-up, dont 360 millions de \$ en Europe.

Un grand champ reste encore à défricher dans ce domaine.....pour les professionnels de l'informatique.

La commission européenne plébiscite les TIC pour leur rôle écologique.

*Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour lutter contre le changement climatique, la commission européenne a annoncé en mai qu'elle encouragerait l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour accroître l'efficacité énergétique dans l'ensemble de l'économie, en commençant par les bâtiments, l'éclairage et le réseau électrique. «Pour atteindre d'ici à 2020 les objectifs que l'Europe s'est fixés en matière d'efficacité énergétique, nous avons besoin d'une économie à forte croissance et à faible taux d'émission de carbone. La recherche et l'adoption rapide de solutions TIC novatrices et économes en énergie seront cruciales pour réduire les émissions dans l'ensemble de l'économie», a déclaré **Viviane Reding**, membre de la Commission responsable de la société de l'information et des médias. «Il s'agit d'une situation mutuellement avantageuse dans laquelle les TIC stimuleront la compétitivité de l'industrie de l'UE tout en menant la lutte contre le changement climatique.» (source <http://www.artesi.artesi-idf.com>)*

2.4_AGIR ET ACCOMPAGNER NOS CLIENTS SUR DES ENJEUX SOCIÉTAUX CLÉS

Nouveaux modes de communication....

Les TIC sont au cœur d'enjeux environnementaux, mais aussi sociétaux, puisqu'elles révolutionnent l'innovation, la transmission d'information, la diffusion des savoirs (réseaux sociaux, contenu à la demande, participation des citoyens, administration en ligne, prépondérance des usages...). Elles permettent de faciliter et d'accélérer les échanges. Les tissus relationnels s'étendent de manière exponentielle, nécessitant de repenser l'écosystème et le champ d'intervention des entreprises. TIC et Web 2.0 modifient de même la pratique de la « démocratie », en réorganisant les niveaux de parole des citoyens et des experts.

En rapprochant les acteurs, les TIC permettent de sensibiliser les entreprises (fournisseurs de services informatiques ou entreprises clientes) aux enjeux globaux de notre monde actuel et de trouver des solutions locales.

....réduction de la fracture numérique

Nous pouvons aussi favoriser l'accès à la connaissance grâce à la diffusion de nos ressources logicielles pour des populations défavorisées ou situées dans des régions enclavées et des écoles isolées. Des enjeux de développement économiques de pays émergents se posent ici.

L'accès à l'outil informatique et à Internet devient par ailleurs un facteur décisif dans la recherche d'emploi. Certaines études montrent que les personnes confrontées à un problème d'insertion professionnelle sont aussi celles qui ont le moins accès à Internet. Nous avons les moyens et la légitimité particulière de mettre à disposition de ressources logicielles et des compétences pour la formation des personnes concernées et l'équipement de centres d'insertion. Certaines de nos entreprises agissent en ce sens (exemples dans la troisième partie, point 4).

2.5_PROFITER D'UN LEVIER D'ÉCONOMIES ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Globalement, le déploiement de la RSE comporte d'autres bénéfices tangibles qui ne sont pas spécifiques à notre secteur mais qui méritent d'être rappelés. Performance écologique est par exemple synonyme de maîtrise des coûts. Elle permet de réduire les coûts d'exploitation de parcs informatiques et de centres de données (data centers) qui consomment de l'énergie de façon abusive, de diminuer les factures d'électricité et de frais de déplacements professionnels. Une meilleure gestion des risques autorise également une renégociation des primes d'assurances, etc.

La RSE agit aussi sur l'image et la réputation de l'entreprise, sa capacité à séduire les investisseurs, à accéder aux capitaux. Elle favorise la qualité du dialogue interne et son ouverture vers l'extérieur, sa capacité d'anticipation des règles et règlements, la réduction des coûts sociaux.

// 3_ LES GRANDS CHAMPS D'ACTION AU SEIN DE NOS ENTREPRISES

Il n'y a pas de réponse unique en matière RSE, chaque entreprise met en place les actions qui sont en phase avec ses priorités métier. Pour notre industrie, le domaine social est bien sûr au centre de cette responsabilité.

Cette partie se propose toutefois d'éclairer les grands domaines sur lesquels les clients interrogent leurs fournisseurs. Elle présente des questions type issues de questionnaires d'entreprises clientes, des pistes d'action et des exemples de pratiques dans notre secteur.

Ces champs peuvent être regroupés selon les thèmes suivants :

- Gouvernance et management de la RSE,
- Performance environnementale,
- Gestion des ressources humaines, relation sociales,
- Engagement citoyen,
- Relations clients et fournisseurs.

3.1_GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DE LA RSE

Exemples de questions issues de questionnaires relatifs aux politiques Développement Durable des fournisseurs :

Comment intégrez-vous le développement durable dans vos stratégies et votre management ?

Sur quels sujets votre société a-t-elle adopté et mis en place une charte ou un code éthique interne, si oui lequel ?

Votre entreprise a-t-elle adhéré au Global Compact, à des organismes de rating ?

Votre entreprise a-t-elle adopté une politique formelle concernant la gestion des enjeux environnementaux ?

Comment est défini votre engagement corporate concernant le développement durable ?

Ces thèmes interrogent la façon dont la RSE est impulsée, relayée et pilotée dans l'entreprise, les modes et la qualité de la communication adoptés vis-à-vis des collaborateurs, des clients et des investisseurs. Il est aussi question de la façon dont l'entreprise s'organise pour s'assurer du respect de ses engagements éthiques et de ses bonnes pratiques de management.

Cela peut se concrétiser par :

- La désignation d'un ou plusieurs collaborateurs pour faire de la veille et des propositions, jusqu'à la mise en place d'un groupe projet et de systèmes de management formalisés selon un cadre de référence (exemple : norme ISO 14001),
- De la formation, des échanges d'idées,
- L'élaboration d'une « charte éthique » décrivant les engagements de l'entreprise. Ces chartes sont en général élaborées en intégrant les principes édictés dans des textes qui font référence sur le plan national ou international, par exemple le « **Pacte Mondial** », les conventions de l'**OIT** (Organisation internationale du travail, institution spécialisée de l'ONU), la **Charte de la diversité** en France,
- Le recours à des indicateurs de suivi.

Les « fondamentaux »

*Les entreprises clientes, et en particulier les groupes internationaux, peuvent demander à leurs fournisseurs de s'engager sur les principes issus des textes de référence en matière de droit de l'homme : **Déclaration Universelle des droits de l'homme, Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, Global Compact des Nations Unies ou Pacte Mondial** (voir en annexe) finalités et fonctionnement du Pacte Mondial), conventions de l'**OIT** (Organisation internationale du travail, institution spécialisée de l'ONU), norme SA 8000. Ces principes de base sont notamment:*

- *Ne recourir à aucune main d'œuvre infantile (âgée de moins de 15 ans) ou forcée,*
- *Ne pratiquer aucune discrimination en matière d'embauche et de gestion de personnel,*
- *Ne recourir à aucune coercition mentale ou physique, ni punition corporelle en matière de discipline,*
- *Respecter la législation en vigueur en matière de gestion des horaires de travail, rémunération, formation, droit syndical, hygiène et sécurité,*
- **Faire respecter à ses propres fournisseurs et sous-traitants les obligations énoncées ci-avant.**

3.2 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Exemples de questions issues de questionnaires relatifs aux politiques Développement Durable des fournisseurs :

Avez-vous identifié les principaux risques environnementaux ou sociaux liés à votre activité ?

Avez-vous mis en place un plan d'action visant à limiter ces risques ?

Avez-vous des objectifs en matière de réduction de vos consommations courantes, énergie, eau, papier, etc. ?

Quels mécanismes spécifiques sont utilisés pour assurer la mise en œuvre dans les faits de la politique de votre entreprise concernant les matières premières, les produits chimiques et les déchets ?

Cette thématique interroge les pratiques visant à maîtriser sa consommation de ressources naturelles. Elle englobe les réflexes de base à adopter dans notre fonctionnement quotidien et l'impact de l'activité de production du secteur sur l'environnement (Green IT).

La green attitude dans son activité quotidienne...quelques exemples :

- Mettre en place des poubelles de tri sélectif, imprimer recto-verso pour limiter la consommation de papier,
- Faire collecter et recycler son matériel informatique et électronique pour lui donner une seconde vie.
- Commencer à maîtriser sa consommation d'énergie à travers des mesures simples :
 - communication interne pour éteindre les lumières, les équipements électriques, etc.
 - baisse des déplacements professionnels en voiture, en avion en développant la visio-conférence, le covoiturage, en faisant la promotion des transports en commun, de l'utilisation de véhicules « verts », au gaz naturel ou hybrides.

Puis...

- Mesurer son empreinte carbone et définir un plan de progrès basé sur ses résultats,
- Mesurer la consommation énergétique de son parc informatique,
- Se référer aux démarches HQE (Haute qualité environnementale, normes édictées par l'association HQE) en cas de déménagement ou de réaménagement de ses locaux.
- Etc.

La green attitude dans son offre...

- Développer des offres moins gourmandes en matériel (serveur, espace disque, etc) et en ressources énergétiques.
- Limiter les packagings vendus avec les logiciels, favoriser le téléchargement.
- développement d'une offre de services orientées « Green IT ».

Des data-centers moins gourmands en énergie :

Notre responsabilité écologique est palpable dans les centres de données (data-centers), reconnus comme très consommateurs d'énergie (2% de la consommation mondiale selon une étude de l'université de Stanford). Trois voies sont explorées pour réduire cette consommation : l'utilisation de solutions de virtualisation permettant de mutualiser et d'optimiser le service des machines, la mutualisation de l'environnement physique grâce à l'utilisation de serveurs adéquats, l'amélioration des conditions de refroidissement des centres de données et l'adoption de conditions moins consommatrices d'énergie. Ces mesures permettent de réduire les coûts d'électricité et d'exploitation des équipements informatiques.

EXEMPLES DE PRATIQUES :

Norsys fédère ses collaborateurs autour de son empreinte carbone.

La SSII Norsys (200 collaborateurs) a lancé en 2007 un projet Environnement en deux phases :

Sensibilisation des salariés avec quatre actions :

- Soirée projection du film « une vérité qui dérange » suivie d'un débat dans chaque agence.
- Distribution du petit livre vert de la fondation Nicolas Hulot à chaque salarié.
- Concours environnement visant à recueillir les idées des salariés.
- Questionnaire évaluant l'état d'esprit des salariés face aux enjeux environnementaux.

Audit environnemental. Norsys a mesuré son empreinte carbone avec ses propres méthodes, en s'appuyant sur les compétences d'un stagiaire en mastère spécialisé et sur des groupes de travail qui se sont mobilisés au sein de l'entreprise. **Il estime le temps passé pour ce projet à l'équivalent d'une année homme.** Ce travail a donné lieu à des mesures dont l'objectif est de réduire de 11% les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures portent sur la gestion des déchets (tri sélectif), l'acquisition de matériels plus écolo, la maîtrise des consommations de papier, la promotion de voitures à moteur hybride.

« Au-delà de l'engagement de l'entreprise, l'intérêt essentiel de ce projet a été son caractère fédérateur et instructif. Tout le monde s'y est vivement intéressé, mobilisé et a beaucoup appris », explique Sylvain Breuzard, président de Norsys.

Falco réduit son parc de serveurs

La société de conseils et de services informatiques et technologiques Falco (50 collaborateurs) a réduit son parc de serveurs d'une dizaine à deux machines en utilisant la virtualisation, en améliorant la fiabilité de ses matériels, en mutualisant des ressources, etc. Cette initiative lui apporte deux bénéfices majeurs : une réduction de sa consommation électrique ainsi qu'une baisse de 30 à 40 % des temps d'exploitation de ses machines. En allant au bout de cette évolution (double baie de disque pour les sauvegardes, migration des OS et basculement de la nouvelle baie avec une lame dans le 2ième bâtiment) il estime pouvoir gagner encore 25 à 30% du temps. La gestion des serveurs est très simplifiée. Concrètement, elle prenait hier 2h00 à 3h00 par jour, aujourd'hui, c'est environ 1h30 à 2h00, et demain (en 2009) vraisemblablement entre 00h30 et 1h00 par jour en moyenne

Oracle certifié Iso 14001(*)

Dans le cadre de son programme d'engagement citoyen (Oracle Corporate Social Leadership) qui se décline en quatre axes d'action, social, éducation, santé et environnement, l'éditeur de logiciels Oracle a obtenu la certification ISO 14001 en France et dans 14 pays du groupe. Cette démarche qui semblait à l'origine très ambitieuse a été menée par étape par l'éditeur en définissant des objectifs en phase avec son métier et sur le long terme. Il a par exemple généralisé l'usage de l'infrarouge, des contacteurs automatiques pour l'éclairage, de la visioconférence, du télétravail ou encore de la mise à disposition de vélos à ses employés britanniques.

Logica fait la promotion du vélo

En 2007, la société de conseil et de services en informatique Logica a mis en place des procédures relatives aux frais de séjours et de déplacement plus favorables lorsque les collaborateurs utilisent les transports en commun. La société de conseil et de services informatiques a aussi décidé de rembourser les 500 premiers abonnements annuels pour des déplacements en vélo (type Velib) dans toutes les villes équipées. Elle a aussi mis en place un dispositif destiné à recueillir les idées et propositions de ses collaborateurs en matière d'environnement et de susciter des débats et échanges sur ce thème.

Green Edge propose sa « green tech » pour réduire l'empreinte verte

La jeune société Green Edge propose une solution qui permet de modéliser le cycle de vie produit, de réduire l'empreinte verte et d'améliorer la performance environnementale d'une entreprise. Grâce à son système de Workflow et à ses tableaux de bord verts, la solution facilite l'aide à la décision, permet d'industrialiser une démarche de développement durable, de fournir au consommateur de l'information, de calculer et mettre en forme les indicateurs de performance en développement durable, de faire des simulations comparatives. Green Edge est un des lauréats français du concours Imagine Cup 2008 (Olympiades du numérique organisées par Microsoft) et défendra les chances françaises, lors de la finale mondiale qui a lieu cette année à Paris.

3.3_GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS SOCIALES :

Exemples de questions issues de questionnaires relatifs aux politiques Développement Durable des fournisseurs :
Quels mécanismes spécifiques sont utilisés pour assurer la mise en œuvre dans les faits de la politique de votre entreprise concernant la gestion des carrières, les conditions de travail, concernant la santé et la sécurité des employés ?

*Avez-vous une politique mondiale en matière de ressources humaines incluant les principes et procédures concernant l'égalité des chances, la non-discrimination, la formation, les négociations collectives, la participation des salariés ?
Taux de fréquence et de gravité des accidents ?*

Ce thème interroge les actions menées vis-à-vis de ses collaborateurs et du monde de l'éducation. Il est l'occasion de démontrer l'importance que nous accordons à **la Formation pour tous et tout au long de la vie.**
Les domaines suivants sont concernés :

• **Conditions de travail :**

- La cohérence des politiques de rémunération,
- Les conditions de travail dans le respect de l'équilibre vie professionnelle/vie privée, les mesures relatives à la sécurité, l'hygiène et la santé,
- Les mesures de vigilance pour éviter le délit de marchandage et le prêt de main d'œuvre illicite.

• **Développement des compétences :**

- La politique de formation et d'évolution professionnelle des collaborateurs est cruciale pour s'inscrire dans une démarche « durable » car elle permet de préparer le collaborateur à adapter ses compétences à l'évolution des besoins de l'entreprise et du marché de façon à pouvoir aisément intégrer une autre structure s'il doit changer d'entreprise,
- Les mesures pour anticiper l'évolution de l'emploi,
- L'accompagnement de proximité des collaborateurs pour répondre à leur point d'interrogation et les aider à progresser,
- Les actions d'accompagnement des reclassements en cas de réorganisations ou de restructuration.

• **Diversité et mixité :**

- Les mesures en faveur du respect de l'égalité professionnelle et de la mixité hommes-femmes,
- Les mesures liées à l'accueil de la diversité, à l'intégration de collaborateurs handicapés, à la non-discrimination sur quel critère que ce soit.

• **Qualité des relations sociales**

• **Relations avec les écoles et ouverture vers le monde de l'éducation :**

Actions de nature à créer des passerelles entre nos entreprises et les jeunes et à préparer leur intégration fluide dans le monde du travail :

- Actions d'informations sur l'entreprise et ses métiers dans les collèges et écoles,
- Participation à des salons,
- Accueil des jeunes dans les entreprises,
- Le tutorat, l'accompagnement de projets d'étudiants,
- etc

EXEMPLES DE PRATIQUES :

Euriware suit ses talents

La Direction des Ressources Humaines de la société de conseil et de services en informatique Euriware a mis en place différents processus et outils de développement RH regroupés sous l'appellation « Talent Builder » : Attirer, retenir, développer, engager, récompenser. L'une des principales composantes de ce processus est la détection des talents qui a vocation à développer leurs compétences, leur performance et les retenir, contribuant ainsi aux objectifs stratégiques de l'entreprise. Une fois par an une revue de population est organisée permettant de faire le point entre managers et RH sur les ressources disponibles, les performances des collaborateurs et leur potentiel d'évolution. Outre la détection des potentiels, les objectifs sont multiples : améliorer la performance dans le poste actuel, accompagner une prise de poste ou de nouvelles missions, préparer un prochain poste ou organiser un parcours de carrière. Des plans d'action (évolution, formation..) sont identifiés, mis en œuvre et suivi permettant d'accompagner les évolutions des collaborateurs et ceux de notre entreprise.

Falco accueille jeunes et étudiants

La société de conseil et de services informatiques et technologiques Falco (50 collaborateurs) accueille des collégiens chaque année dans le cadre de la « découverte professionnelle » (une semaine, classes de troisième) et de journées de visites organisées par un professeur de technologie. Elle accueille aussi une fois par an des étudiants en IUT (Institut Universitaire de Technologie) et en école d'ingénieurs (un ou deux jeunes passent une journée dans l'entreprise).

Syntec informatique tourné vers le monde de l'Education

Face au déficit d'image et d'attractivité du secteur Logiciels & Services, la chambre professionnelle Syntec informatique mène une campagne d'information et de sensibilisation des jeunes aux métiers de l'informatique et des nouvelles technologies. Notre chambre professionnelle construit des outils d'explication, de promotion des métiers, à travers des sites pédagogiques (www.passinformatique.com, www.changeursdemonde.com) des kits d'information pour les salons, pour les professeurs pour l'enseignement « Découverte professionnelle ». Enfin, elle sensibilise les entreprises à la nécessité d'intervenir dans les écoles et de développer le tutorat.

Oracle Sogeti, Syntec informatique s'engagent en faveur de la diversité

Syntec informatique, l'éditeur de logiciels Oracle France, la société de conseil et de services informatique Sogeti soutiennent et s'impliquent dans l'association « Nos quartiers ont des talents ». L'objectif est de parrainer des jeunes diplômés issus de quartiers défavorisés pour les aider à trouver un emploi.

Microsoft mobilise les étudiants sur les technologies au service de l'environnement

L'éditeur de logiciels Microsoft organise depuis 5 ans, le concours Imagine Cup, à destination des étudiants du monde entier. Ce concours rassemble les futurs créateurs de logiciels sous toutes leurs formes (logiciel traditionnel, logiciel embarqué, jeux vidéo, service Web, photos, vidéos - tous les aspects du numérique), avec pour mission d'inventer des solutions en réponse à de grands enjeux de société, tels que l'éducation ou l'environnement.

L'édition 2008 a pour thème les nouvelles technologies au service de l'environnement.

200 000 jeunes y participent. Etudiants et lycéens sont amenés à développer leur potentiel au travers des Technologies de l'Information et de la Communication. Exerçant leur passion et leur sens de la créativité, ils imaginent et conçoivent des applications, destinées à agir directement sur notre monde.

3.4 LA PERFORMANCE SOCIÉTALE OU L'ENGAGEMENT CITOYEN

*Exemples de questions issues de questionnaires relatifs aux politiques Développement Durable des fournisseurs :
Quelles sont les ONG ou associations avec lesquelles votre entreprise a développé des partenariats ?*

S'il n'est pas explicite dans l'acronyme RSE, le « sociétal » est bien une dimension du champ Social de la RSE. Il concerne les actions que l'entreprise peut mener vis-à-vis de la société civile et des acteurs de son territoire d'implantation. L'entreprise a effectivement un rôle clé à jouer à ce niveau en tant qu'acteur central de la société, pour entretenir le lien social et casser les segmentations qui existent très souvent entre les différentes typologies d'acteur et qui empêchent parfois de progresser de façon collective.

Loin d'être purement philanthropiques, ces actions servent la performance sociale et globale de l'entreprise, comme le **Mécénat de compétences**, un mode d'action concret qui tend à se développer (voir ci-dessous). Toutefois, il ne faut pas chercher un rapport systématique tangible entre l'investissement engagé et sa rentabilité directe. L'entreprise doit accepter de s'ouvrir à un champ d'action nouveau dont elle ne peut maîtriser les enjeux selon ses repères et modes d'évaluation habituels. L'apport qualitatif de cette expérience est aussi ce qui fait sa valeur-ajoutée.

Qu'est-ce que le Mécénat de Compétences ?

Ce type de mécénat se traduit par le fait de donner du temps à ses collaborateurs pour qu'ils interviennent sur des missions menées pour et avec des acteurs externes à l'entreprise : collectivités locales, écoles, établissements de santé, associations, etc. Il peut par exemple se concrétiser par la participation d'un collaborateur aux travaux d'une association locale (association de développement économique, caritative, etc.), quelques heures par mois. Certaines sociétés choisissent aussi de faire partir un ou plusieurs salariés en mission humanitaire sur une période donnée.

Cette démarche offre la création d'un espace de travail alternatif permettant aux salariés de se retrouver dans un cadre non habituel pour mettre leurs compétences au service de projets différents. C'est un facteur de développement des compétences, de cohésion, de « team building » et d'innovation sociale. Il est très porteur pour séduire les jeunes générations.

EXEMPLES DE PRATIQUES :

Microsoft fait recycler son matériel informatique au profit des associations et de l'insertion

Dans le cadre de son engagement vis-à-vis des associations, l'éditeur Microsoft France (1300 collaborateurs) a développé un partenariat avec Les Ateliers du Bocage d'Emmaüs (Branche Economie Solidaire et Insertion d'Emmaüs France), entreprise d'insertion spécialisée dans le recyclage des déchets électriques et électroniques. Chaque année, l'éditeur lui confie les téléphones portables de ses collaborateurs et les ordinateurs portables issus de la mise à jour du parc informatique afin que ces derniers soient reconditionnés et équipés de logiciels, prêts pour une seconde vie. Cette activité de reconditionnement d'ordinateurs et de téléphones portables permet aux Ateliers de favoriser l'insertion par le travail, de publics éloignés de l'emploi en faisant travailler compagnons d'Emmaüs, salariés, contrats d'insertion et handicapés. Les ordinateurs ainsi recyclés sont par la suite confiés aux employés de Microsoft, bénévoles, qui proposent ce don matériel aux associations auprès desquelles ils sont engagés.

Ce partenariat remplit un triple objectif : économique et social, puisqu'il permet de soutenir l'activité de l'entreprise d'insertion et d'équiper des associations, ainsi qu'environnemental, puisqu'il permet la réutilisation de ces machines. De plus, il permet de favoriser l'engagement volontaire des collaborateurs de Microsoft dans le cadre de l'entreprise, qui met ainsi des outils à leur disposition.

Norsys forme des associations marocaines et les demandeurs d'emploi aux TIC

La SSII Norsys (200 collaborateurs) a créé sa fondation dont les lignes directrices sont de « faciliter l'accès à la connaissance pour mieux vivre » et de travailler systématiquement avec des partenaires. Parmi ses actions, elle anime des formations à l'attention de deux publics :

- des associations au Maroc (cycles de 2 heures par semaine sur 4 mois), –
- des demandeurs d'emploi de longue durée du bassin Lensois (Pas de Calais) sur deux thèmes : l'usage d'Internet pour la recherche d'emploi, la préparation aux entretiens de recrutement (une journée de formation par thème).

« Il n'y a pas de bénéfices directs palpables, mais lorsque l'on sort de journées de formation pour les chômeurs, on est retourné.... Ce n'est pas une question de moyens, on peut tous donner quelque chose », estime Sylvain Breuzard, président de Norsys.

Oracle France intervient auprès d'enfants malades et pour le don d'organe

Dans le cadre de son programme d'engagement citoyen (Oracle Corporate Social Leadership) qui se décline en cinq axes d'action, social, éducation, santé et environnement et diversité, l'éditeur Oracle France (1550 collaborateurs) a monté des ateliers d'aéromodélisme à la maison de l'enfance de l'hôpital Robert Debré. Ils sont animés une fois par mois, par 2 à 3 collaborateurs d'Oracle France pour une douzaine d'enfants à chaque fois. Au cours de ces ateliers, les enfants construisent des avions et les décorent, les font voler et utilisent des logiciels de simulations de vol.

Parallèlement à cette action, l'éditeur s'implique aussi chaque année dans la Course du cœur, un défi sportif organisé par l'association de promotion du don d'organes Trans-Forme. Cette année, une trentaine de collaborateurs volontaires ont participé à l'événement (qui s'est déroulé 2 au 6 avril 2008) dont 14 coureurs (dont 3 femmes) et 2 accompagnateurs. Les autres volontaires participent aux actions de sensibilisation et de communication interne et externe, aux activités logistiques, photos, vidéos et sites intranet et internet.

Accenture mène une action humanitaire en faveur de l'éducation et de l'accomplissement des talents avec Passerelles Numériques

Les entreprises d'Asie du Sud-Est souffrent d'une véritable pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les nouvelles technologies et de nombreux jeunes n'ont pas la chance de pouvoir bénéficier d'une formation diplômante. C'est pourquoi l'association Enfants du Mékong et la Fondation de la société de conseil en management et en TIC Accenture ont décidé de développer ensemble un réseau de centres de formation aux technologies de l'information en Asie du Sud-Est. De cette alliance est née l'ONG Passerelles Numériques, qui héberge le premier centre créé en 2005 à Phnom Penh. Des consultants d'Accenture se rendent régulièrement sur place pour apporter aux étudiants de ces centres leurs savoir-faire et compétences. D'autres centres sont en cours de construction.

3.5_RELATIONS CLIENTS – FOURNISSEURS

Exemples de questions issues de questionnaires relatifs aux politiques Développement Durable des fournisseurs :
*Incitez-vous vos fournisseurs ou sous-traitants à s'engager dans une démarche liée au développement durable ?
Quelle est votre déontologie professionnelle ?*

Votre entreprise a-t-elle adopté une politique formelle concernant les achats durables ou achats responsables (c'est-à-dire intégration des facteurs environnementaux et sociaux dans les processus achat ?)

Ce thème interroge l'intégrité des pratiques commerciales avec les clients et les fournisseurs et les politiques d'achats, le choix des sous-traitants.

Concernant les relations clients, il recouvre les mesures pour

- Améliorer la qualité des relations et du service client,
- Garantir des pratiques commerciales éthiques,
- Garantir de la transparence, de la traçabilité dans le service client.

Concernant nos politiques d'achat, la RSE invite à :

- Montrer les actions menées pour acquérir en priorité des produits répondant à des critères écologiques et de production éthique (relevant du commerce équitable, du label écologique européen, etc.), pour des achats liés aux besoins de fonctionnement de l'entreprise (fournitures, etc.) ou à ceux de sa production.
- Travailler avec des fournisseurs et des sous-traitants qui ont eux-mêmes des pratiques et des achats éthiques,
- Développer en partenariat avec eux des pratiques qui favorisent le progrès commun environnemental et social.

Pensez « Entreprises d'insertion » pour vos achats

Une entreprise d'insertion est une structure qui recrute des personnes sans emploi ayant des difficultés pour s'insérer dans le monde professionnel. Elle bénéficie en contrepartie d'aides de l'Etat.

Aujourd'hui, ces structures se déploient dans de nombreux domaines d'activité : services aux entreprises, collecte et recyclage du matériel informatique et électronique (DEEE), travail temporaire, etc. Faire appel à leurs services permet de s'engager en faveur de l'emploi sans coût supplémentaire par rapport à ceux supportés auprès d'un fournisseur traditionnel.

Liste des entreprises d'insertion : <http://www.cnei.org/index.html>

// 4_PISTES ET OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

POUR EN SAVOIR PLUS :

MEDEF

www.medef.fr

http://www.medef.fr/site/core.php?pag_id=51714

Commission Européenne et développement durable

http://ec.europa.eu/sustainable/welcome/index_fr.htm

Observatoire de la responsabilité sociétale des Entreprises

www.orse.fr

Ministère de l'Ecologie

www.ecologie.gouv.fr

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

www.ademe.fr

Novethic : site d'information spécialisé

www.novethic.fr

RSE news : portail dédié à la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise

www.rsenews.com

TEXTES ET CADRES DE RÉFÉRENCE :

Pacte mondial

www.unglobalcompact.org/portal

Organisation Internationale du Travail

<http://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm>

GRI : Global Reporting Initiative

www.globalreporting.org

La Norme SA 8000 : La SA (Social Accountability) 8000 a été élaborée en 1997 par un organisme américain le CEPAA (Council on Economic Priorities Accreditation Agency), aujourd'hui appelé SAI (Social Accountability International), afin de répondre à la demande des associations de consommateurs.

Elle s'appuie sur des grands textes de référence en matière des droits de l'homme dont la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, les conventions du Bureau International du Travail et la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant.

<http://www.sa-intl.org/>

La normalisation au service de la RSE et du développement durable

<http://www.ecologie.gouv.fr/Responsabilite-societale-des.html>

ACHATS ET PRATIQUES VERTES:

Le catalogue des produits verts européens : pour aider les consommateurs à discerner les produits de haute qualité plus vert et favorables à l'environnement.

<http://www.eco-label.com/french/>

Charte des bonnes pratiques, Etat écoresponsable

http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr/IMG/charte_eco_Bourgogne.pdf

Guide de l'achat public eco-responsable :

http://www.environnement.gouv.fr/IMG/pdf/guide_achats_publics_eco_responsables.pdf

Un bilan carbone en pratique :

<http://www.actioncarbone.org/>

CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT :

L'IMS-Entreprendre pour la Cité : Sa mission est d'encourager les entreprises à intégrer dans leur Politique de Responsabilité Sociale (RSE) des démarches sociétales innovantes

<http://www.imsentreprendre.com/>

Sense Management Consulting, Cabinet de conseil en management spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des entreprises pour leur démarche RSE

www.sense-mc.com

Une charte pour une publicité eco-responsable :

Concernant l'utilisation des labels « écolo et développement durable » comme argument marketing, la tendance est à la modération de la communication, comme le prouve la « charte pour une publicité éco-responsable », adoptée en avril dernier par le ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable et les professionnels de la publicité. Son objet est notamment de valider les arguments écologiques utilisés dans les discours promotionnels, pour éviter leurs utilisations abusives.

<http://www.bvp.org/fre/hidden/actualites/pub-eco-responsable.html>

Une norme pour un management vert :

La norme ISO 14001 prescrit les exigences relatives à un système de management environnemental (SME). Elle s'applique aux aspects environnementaux que l'organisation peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence. En ce sens, elle n'instaure pas en elle-même de critères spécifiques de performance environnementale. Cette repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. Celle-ci prend un double engagement de progrès continu et de respect de la conformité réglementaire (source www.actu-environnement.com).

Démarche volontaire, la norme permet souvent aux entreprises d'adresser un signal fort à ses clients, ses prospects et ses partenaires, celui du respect de la réglementation, d'un engagement pour un progrès continu dans le secteur et d'un engagement de prévention de la pollution. Elle permet :

- de formaliser la démarche environnemental de l'entreprise (de ses produits ou de ses processus);
- d'améliorer cette démarche,
- d'intégrer la notion de développement durable dans le management global de l'entreprise,
- de structurer le fonctionnement de l'entreprise vis-à-vis de la réglementation,
- une meilleure maîtrise financière.

www.iso.org/iso/fr/iso_14000_essentials

ANNEXE

RSE : Quelques Pistes méthodologiques à Suivre pour s'engager

(Source Guide Medef «Développement durable et PME » www.medef.fr/medias/upload/51418_FICHER.pdf;)

Il existe sans doute autant de manières de s'engager dans un processus de développement durable qu'il existe d'entreprises. Sa mise en oeuvre n'est pas unique. Elle n'est pas non plus statique. Elle est destinée à évoluer parallèlement à l'évolution de l'entreprise elle-même.

AVANT DE SE LANCER

Faites-vous déjà du développement durable sans le savoir ?

Sous l'effet de la réglementation mais aussi par le biais d'actions volontaires initiées en leur sein les entreprises mènent déjà des actions ou ont une politique en matière sociale ou environnementale. Si ces démarches ne sont pas formellement identifiées comme étant du développement durable, elles peuvent l'être assez facilement.

Faut-il être exemplaire pour se lancer dans une telle démarche ? Non, car le développement durable implique une démarche de progrès. Dès que l'entreprise a vérifié sa conformité avec la réglementation, elle peut, si elle le souhaite, reconnaître qu'elle a des faiblesses et programmer un rythme de progrès.

Qui, au sein de l'entreprise doit prendre la décision d'initier une telle pratique ?

Une telle démarche doit être prise par le dirigeant car elle est de nature stratégique.

LES PREMIÈRES INITIATIVES À PRENDRE

Comment vendre cette démarche en interne ?

Le développement durable demande des efforts et des changements d'habitude. Il est donc important d'expliquer voire de justifier la démarche mise en place et de susciter des propositions de la base, de façon à ce que cette décision implique l'ensemble des salariés de l'entreprise. La compréhension de cette démarche par les salariés de l'entreprise permettra de la mettre en oeuvre plus facilement et plus efficacement.

Comment se mettre en ordre de route ?

Il convient de nommer un responsable de projet et de le charger de l'organisation et de la coordination de son élaboration et du suivi. La démarche de développement durable est par nature transversale, elle peut toucher à de nombreux aspects de l'activité de l'entreprise. Il est donc important de coordonner et d'effectuer un suivi des actions engagées afin que la démarche instaurée soit la plus cohérente possible. Le responsable du développement durable constitue aussi un interlocuteur facile à identifier pour les parties prenantes. Développement durable et PME.

Faut-il remettre à plat toute l'activité de l'entreprise ?

Après s'être assuré du fait qu'elle respecte la réglementation, il convient d'identifier en interne quelques points forts de l'entreprise qui vont lui permettre très rapidement de commencer à s'approprier concrètement le concept de développement durable. Très vite, également l'entreprise va pouvoir dresser la liste de ses points faibles sur lesquels elle devra faire porter ses efforts d'amélioration. Elle peut donc opter soit pour une approche globale soit pour la formulation de projets successifs.

Où commence la démarche ?

Le développement durable repose sur une démarche strictement volontaire et implique que l'entreprise aille au-delà de la réglementation qui peut s'y rattacher. L'évolution des pressions environnementales et sociales est telle que l'entreprise peut également souhaiter anticiper l'évolution réglementaire. Parallèlement, l'entreprise peut avoir fait l'objet de demandes particulières de ses clients qui s'imposent à elle avec la même force que la loi. Elle prendra alors en compte les risques de déréférencement auxquels elle s'expose en n'y répondant pas.

L'entreprise doit-elle limiter sa réflexion à un cercle interne ?

L'entreprise gagnera à associer dès que possible ses parties prenantes et à ouvrir avec elles un dialogue permanent. Celles-ci enrichiront les réflexions internes par l'expression d'attentes que l'entreprise ne perçoit pas toujours ou dont elle aurait tendance à réfuter le bien fondé.

Comment faire vivre la démarche ?

Par la mesure des performances et le suivi des indicateurs mis en place ; par une politique de communication régulière avec chacune des parties prenantes, par l'instauration de rencontres périodiques avec celles-ci. Une démarche de développement durable implique la reconnaissance de points de vue éventuellement antagonistes et des tentatives de réconciliation entre ces divergences. C'est notamment en cela qu'elle est par nature dynamique.



SYNTEC INFORMATIQUE
3, rue Léon Bonnat - 75016 Paris
Tel : 01 44 30 49 70 - Fax : 01 42 88 26 84
www.syntec-informatique.fr